

REPERES ECONOMIQUES POUR LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES EN 2020

Après deux années successives marquées par des sécheresses estivales, 2020 a connu également des périodes importantes de manque d'eau. Dans ce contexte, comme tous les ans à cette époque, il nous paraît nécessaire de fournir, aux éleveurs laitiers, des repères économiques qui permettent de se situer dans la globalité de leur exploitation.

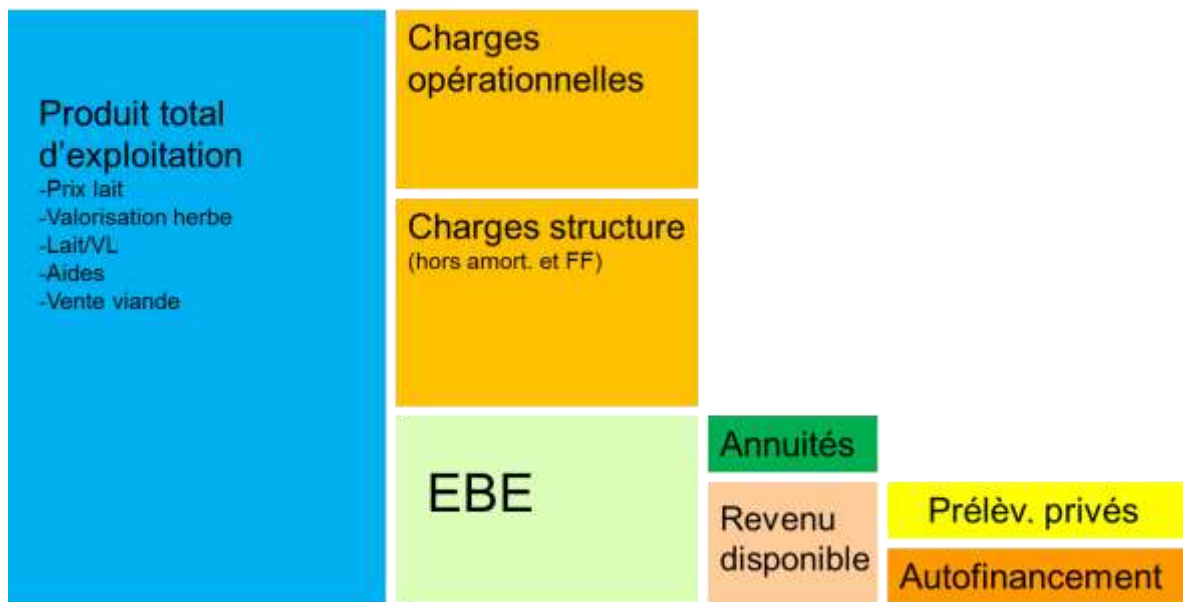
Ces dernières années, les démarches analytiques telles que les coûts de production, les prix de revient, les coûts alimentaires, les marges brutes au litre de lait, etc. ont largement été vulgarisées. Elles permettent d'analyser finement chaque composante de son atelier afin de les comparer à une référence ou à d'autres exploitations de même type pour en déduire les postes à améliorer. Pour éviter toute erreur d'interprétation, il est indispensable de s'assurer de la cohérence entre les différents ateliers de son exploitation. L'analyse globale reste donc indispensable pour estimer l'efficacité économique de son exploitation.

Du produit à l'EBE en passant par les charges opérationnelles

Avant de situer vos résultats par rapport à nos repères, il paraît nécessaire de définir quelques critères :

- Le produit brut correspond à l'ensemble des ventes de l'exploitation auxquelles il faut ajouter les variations de stocks, l'autoconsommation, les cessions internes, les aides PAC et les produits divers.
- Les charges opérationnelles sont les charges liées directement à la production : engrais, semences, traitements, assurance grêle, aliments (y compris céréales autoconsommées au prix de cession) et frais d'élevage.
- Les charges de structure hors amortissements, frais financiers et salaires sont les charges fixes nécessaires au fonctionnement de l'exploitation : carburants, entretien, travaux par tiers, fermage, frais généraux et MSA.
- L'excédent brut d'exploitation (EBE) est l'indicateur de l'efficacité économique de l'exploitation, il est à nuancer cependant en fonction de la part plus ou moins importante de travaux par tiers. L'EBE doit permettre d'honorer les annuités de l'exploitation, de couvrir les prélèvements des associés et il doit laisser place à une part d'autofinancement (de 5 à 7 % du PB).

Le schéma ci-dessous permet de faire le lien entre ces différents critères :



Déterminez le système auquel vous appartenez...

A partir du suivi des fermes de références, le dispositif Inosys Réseaux d'Élevage Bovin Lait fournit à l'ensemble des éleveurs laitiers des repères économiques selon la typologie simplifiée suivante :

- Système agriculture biologique : ces exploitations conduisent leur exploitation en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique.
- Système herbager : ces exploitations se caractérisent par l'absence de maïs ensilage, il peut y avoir présence ou non d'un atelier viande et les cultures de vente ne dépassent pas 40 à 50 ha.
- Système laitier spécialisé : dans ces exploitations le lait est produit en partie avec du maïs ensilage, il peut y avoir présence d'un atelier viande mais seulement s'il est de petite taille. Les cultures de vente ne dépassent pas 30 à 40 ha et représentent moins de 1/3 de la SAU.
- Système polyculture élevage : l'atelier cultures de vente compte plus de 40 ha et représente plus de 1/3 de la SAU. On peut aussi y trouver un atelier viande de plus ou moins grande dimension.

...et situez vos résultats économiques 2020 sur les repères.

Le tableau ci-dessous présente des repères économiques pour les 3 principaux critères d'analyse économique d'une exploitation.

REPÈRES ÉCONOMIQUES 2020

Décelait - Actualisation Janvier 2021

PRODUIT BRUT/HA SAU

Agriculture biologique



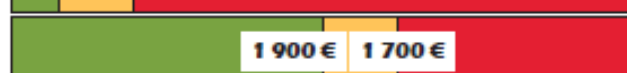
Herbager



Laitier spécialisé



Polyculture-élevage

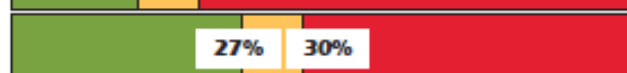


CHARGES OPERATIONNELLES/PRODUIT BRUT

Agriculture biologique



Herbager



Laitier spécialisé



Polyculture-élevage

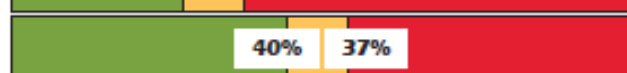


EBE/PRODUIT BRUT

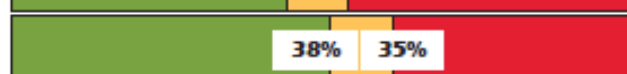
Agriculture biologique



Herbager



Laitier spécialisé



Polyculture-élevage



Légende

- Bon
- Moyen
- Il existe des marges de progrès



Le **produit brut / ha de SAU** traduit le niveau d'intensification global de l'exploitation. Dans les fermes laitières, il est en général d'autant plus important que la densité de lait produit par hectare et le chargement animal sont élevés. C'est ce qui explique la différence entre les systèmes herbagers et les systèmes laitiers spécialisés. En 2020, la productivité laitière est proche de celle de 2019. L'augmentation des volumes livrés compense la légère baisse du prix du lait. Au niveau de la viande, on enregistre une légère augmentation du prix des vaches de réforme, mais une légère diminution sur les bœufs et les taurillons. La baisse des rendements en céréales et la relative stabilité des prix a amputé le produit des systèmes polyculture élevage d'environ 100 €/ha. A noter que pour ces systèmes, malgré une bonne maîtrise technique, la productivité d'une exploitation peut être inférieure à nos repères lorsqu'il y a une très grande surface en herbe valorisée par des bovins viande ou une part importante de céréales. La quantité de lait est alors diluée sur une plus grande surface. Dans les exploitations ayant un produit insuffisant, les raisons sont à rechercher dans les différents points suivants : système fourrager non optimisé (niveau d'intensification et cohérence entre les différents ateliers herbivores), quantité de lait produite et/ou mauvaise qualité, poids ou qualité de carcasse insuffisants ou des rendements céréaliers inférieurs aux moyennes de l'année.

Suite aux sécheresses successives, le **ratio charges opérationnelles / produit** s'est dégradé à partir de 2018. Il a fallu compenser les déficits fourragers par des achats de maïs sur pied, de paille, de foin et de co-produits. On enregistre un léger mieux en 2020, les exploitants ont augmenté leur surface en maïs et ont acheté moins de fourrages et concentrés. Lorsque les charges proportionnelles sont trop élevées, il faut rechercher des marges de progrès du côté des pratiques de rationnement animal, des plans de fumure, des traitements phyto sanitaires ou des quantités de semences.

Les dépenses de structure évoluent peu : seuls les travaux par tiers liés à la récolte des hectares supplémentaires en maïs ensilage sont en augmentation. Tout ceci entraîne une stabilité de **l'efficacité économique (EBE / produit)** par rapport à 2019. Un faible EBE peut être la conséquence d'une productivité insuffisante et/ou d'un excès de charges opérationnelles mais également d'un excès de dépenses de structure et dont le principal poste à surveiller est la mécanisation. Ces dépenses dépendent des activités de l'exploitation et des choix stratégiques des chefs d'exploitations (recours aux travaux par tiers, politique de renouvellement du matériel,...). Certains leviers peuvent être actionnés pour optimiser au mieux ces dépenses (mutualisation du matériel, dimensionnement des moyens de productions...). Mais attention, certaines décisions peuvent entraîner de lourdes annuités pendant de longues années, pas toujours compensées par les allègements fiscaux envisagés.

Si votre EBE ne suffit pas à faire face à vos prélèvements privés, à vos annuités et à votre autofinancement, il est alors urgent de prendre contact avec votre conseiller de Chambre d'Agriculture afin de réaliser une analyse globale de votre exploitation pour déceler les pistes d'amélioration, recalibrer votre système si besoin et mettre en place des itinéraires techniques performants et raisonnés.

2020 s'annonçait favorable, même si le printemps a été plus sec. Puis tout a basculé dans la tourmente avec cette nouvelle sécheresse estivale. Les revenus en 2020 restent malheureusement insuffisants comme en 2018 et 2019. Ces aléas climatiques à répétition doivent donc nous amener à réfléchir sur l'avenir de vos systèmes d'exploitation : sécurité fourragère, productivité animale, etc. Dans ces périodes d'incertitudes où de

nombreux outils analytiques sont disponibles, il ne faut absolument pas oublier l'essentiel : l'analyse globale de votre exploitation.

Pour l'équipe Inosys Réseaux d'élevage
Rémi GEORGEL CDA 88
Charlotte HOFGAERTNER CDA 55
Jean-Marc ZSITKO CDA 54
Jessica THONI CDA 57
Alice BERCHOUX Idele



Des repères économiques pour situer votre exploitation laitière